



Wallonie

Commune de SERAING

Dossier n° PP/2023/194

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

(1) Le collège communal fait savoir ~~qu'il est saisi - que le fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de : ~~permis d'urbanisation - modification de permis d'urbanisation - permis d'urbanisme - permis d'urbanisme de constructions groupées - certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est : **VILLE DE SERAING, place Communale 8 à 4100 SERAING.**

Le terrain concerné est situé Rue Ferdinand Nicolay 51-57-57A à 4102 SERAING (OUGRÉE), cadastré 10e division section B n° 437 A 16, 437 E 12, 437 B 16, 437 X 17, 437 S 14.

(2) Le projet consiste à : **agrandir et réaménager le parvis Nicolay.**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - ~~R.IV.40 al 2 - R.IV.40-1 §1, 6 - R.IV.40-1 § 1, 7~~ du Code du Développement Territorial, à savoir : **le projet nécessite la modification de la voirie**

Le dossier peut être consulté uniquement sur rendez-vous durant la période d'enquête à l'adresse suivante : place Kuborn 5 à 4100 Seraing auprès de Mr S. WERRES téléphone : 04/330.86.09 mail : enquete.urbanisme@seraing.be

L'enquête publique est ouverte le 24 juillet 2023 et clôturée le 15 septembre 2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le 15/09/2023 à 12h00.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 28/10/2022)
(CDLD art. L1132-5)

Stéphane WERRES
Technicien

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 24/03/2023)
(CDLD art. L 1132-4)

M^{me} GELDOF
CINQUIÈME ÉCHEVIN